

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du vendredi 25 septembre 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/09/2020

Présents : 12

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Luc AVELLANEDA

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

Représentés: Georgette TOUZY

Absents: Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET

Objet: Subventions 2020 - 2020_045

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de déterminer le montant des subventions qui sera versé aux associations pour l'année 2020. Le vote a lieu tardivement cette année et chaque association a été contactée par la commission.

Les subventions proposées cette année tiennent par conséquent compte du contexte particulier de crise sanitaire.

Après délibérations, et sous réserve du dépôt en Mairie des bilans financier et moral, les montants suivants sont attribués :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2020
ACCA	0,00
ADMR	1 000,00
AGV DE LA DOIRE	0,00
AMICALE ANCIENS SAPEURS POMPIERS	300,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 400,00
ANCIENS COMBATTANTS	100,00
ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	200,00
APE	3 000,00
APPMA DE PLEAUX	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	1 200,00
CLUB VALLEE DE LA DOIRE	150,00
COMITE ANIMATIONS ESTIVALES	0,00
COURANT D AIR	0,00
DECOUVERTE DES SENTIERS DORIEN	0,00
DOIRE PATRIMOINE ASPPCS	100,00
DONNEURS SANG	200,00
ECHANGE TERROIR ET CULTURE	200,00
ELEVEURS CHEVAUX LOURDS	150,00
ENTENTE DE LA MARONNE (école de foot)	200,00
FOOTBALL CLUB DES 4 VALLEES	1 300,00
FOYER SOCIO EDUCATIF	300,00
HANDBALL CLUB NRJSC	300,00

LE SOIR A LA BRUNE	0,00
LES FOUS VOLANTS DE LA DOIRE	300,00
LES PEINTRES DE SAINT CERNIN	0,00
PREVENTION ROUTIERE	100,00
RACING CLUB DE SAINT CERNIN	3 500,00
REFUGE BIENVENUE	100,00
RETROS DU PLATEAU	150,00
ECOLE DE L INNOVATION PEDAGOGIQUE	200,00

14 450,00

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2020 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 13 OCT. 2020
et publication ou notification du 22 OCT. 2020

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

13 OCT. 2020

BUREAU DU COURRIER